



RAPPORT ANNUEL 2019 PLANIFICATION 2020

425 rue du Pont, Mont-Laurier (Qc) J9L 2R6 - 819 623-3485 - mrc-antoine-labelle.qc.ca

TABLE DES MATIÈRES

Mot du préfet et de la directrice générale	3
Le territoire	4
Les élus de la MRC d'Antoine-Labelle	5
L'organisation	6
Les axes	7
Les ressources financières	8
Budget MRC	8
Budget TNO	9
Les grandes réalisations	10
Radiocommunication	10
Règlement uniformisé sur les systèmes d'alarme	10
Marketing territorial	10
Étude d'avant-projet du rétablissement du lien au km 198	10
Pôle touristique et communautaire sur le site de l'ancienne gare ferroviaire	11
Banque de terres à vocation acéricole	11
Projet pilote dans les lieux d'enfouissement en territoire isolé	11
Administration générale	12
Ingénierie	22
Aménagement du territoire	24
Gestion intégrée des ressources naturelles	28
Évaluation foncière	30
Centre local de développement	31
Les équipes de travail 2020	33
Le conseil et les comités	37

MOT DU PRÉFET ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

C'est avec fierté que nous vous présentons le rapport annuel 2019 et la planification 2020 de la MRC d'Antoine-Labelle. Ce document dresse un portrait complet de l'organisation, en plus d'y présenter les réalisations de l'année terminée et les orientations de celle nouvellement débutée.

Chaque année, nous faisons le constat des réalisations rendues possibles grâce au dévouement des équipes de travail et de tous les partenaires impliqués dans les dossiers. Encore une fois en 2019, l'année aura été marquée par la continuité ou le démarrage de grands projets de développement régional. L'expertise des employés en poste permet à la MRC d'Antoine-Labelle de se positionner et de se démarquer à sa juste valeur.

2019 aura également tracé le chemin pour les projets de grande qualité à venir en 2020. Le moment est donc tout désigné pour doter le territoire de son image de marque distinctive, de poursuivre le déploiement de la fine pointe de la technologie en matière d'Internet haute vitesse, de redorer nos joyaux régionaux et plus encore.

Parmi tous ces mandats, dossiers et projets, la MRC d'Antoine-Labelle mise toujours et encore sur la qualité de vie des citoyens qui y habitent. C'est en poursuivant le travail de collaboration avec les 17 municipalités qui composent le territoire que l'on peut développer tous les potentiels de notre MRC et de ses grands espaces.

« Cette année encore, je souhaite remercier le travail exceptionnel de tous les employés, des partenaires et des élus de la MRC d'Antoine-Labelle. Sachez que votre implication au sein de l'organisation est reconnue et appréciée. Cette fierté qui m'habite me permet d'anticiper, pour 2020, que de belles réussites. »

- Monsieur Gilbert Pilote
Préfet de la MRC d'Antoine-Labelle



Gilbert Pilote
Préfet et maire de Ferme-Neuve



Mylène Mayer
Directrice générale

LE TERRITOIRE

Ce vaste territoire, situé à 240 km au nord-ouest de Montréal, représente 72 % de la région administrative des Laurentides. Ces 16 296 km² regorgent de nombreux lacs et rivières ainsi que de vastes forêts et de territoires non organisés. Seuls 38 % de ces espaces sont occupés par des municipalités et villes. La MRC d'Antoine-Labelle travaille au service de 17 municipalités et villes, ainsi que de 35 000 habitants.



Photo : Chemin Frédéric-Desabrais, Mont-Laurier

17	municipalités
16 296	km ²
35 502	citoyens
48,4 ans	âge moyen
16 475	ménages
161 435 \$	valeur foncière moyenne
71,1 %	taux de travailleurs
10 506	employés
1 207	travailleurs autonomes
36 021 \$	revenu d'emploi moyen
30 856 \$	revenu d'emploi médian

L'ORGANISATION

MISSION

La MRC d'Antoine-Labelle planifie, aménage et coordonne l'organisation du territoire afin d'améliorer les conditions générales de vie de la population. Par une utilisation judicieuse de ses ressources naturelles et matérielles, elle :

- Exerce des compétences telles que conférées;
- Planifie et coordonne le développement régional;
- Permet la prestation de services de proximité pour ces citoyens;
- Facilite la mise en commun de services au profit des municipalités.

VISION

La MRC d'Antoine Labelle planifie et innove en aménageant et en développant un vaste territoire. Leader, elle rassemble les forces vives et les communautés pour organiser la présence harmonieuse de tous ses occupants, actuels et futurs.

VALEURS

Collaboration Nous valorisons le travail d'équipe, l'échange de points de vue ainsi que la concertation avec les citoyens, les municipalités et les partenaires;

Expertise Engagés à maintenir un haut niveau de compétences et de professionnalisme, nous misions sur la formation continue et le recrutement de candidats aux expertises complémentaires à celles de la solide équipe en place;

Dynamisme En déployant ardeur et énergie pour développer des projets porteurs, nous contribuons à la vivacité de la MRC et de son territoire;

Intégrité Nous faisons preuve de rigueur, d'équité et d'honnêteté. Nous prenons des décisions de façon intègre et consciencieuse;

Respect Nous entretenons des échanges respectueux, courtois et demeurons à l'écoute. Nous offrons un attentif service à la clientèle, orienté vers les besoins des citoyens.



Photo : banque d'images Web

Compétence

- Développement économique (CLD)
- Gestion des cours d'eau
- Plan de gestion des matières résiduelles
- Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH)
- Programme d'aménagement durable des forêts (PADF)
- Tables de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT)
- Interventions ciblées
- Schéma d'aménagement et de développement du territoire
- Schéma de couverture de risque en sécurité incendie
- Territoires non organisés (TNO)

Service aux municipalités

- Entente en urbanisme
- Évaluation foncière
- Génie civil
- Géomatique et cartographie
- Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL) et Plan d'intervention de sécurité routière en milieu municipal (PISRMM)
- Règlement d'abattage d'arbres en forêt privée
- Vente pour non-paiement de l'impôt foncier

Développement

- Développement culturel
- Développement acéricole
- Internet haute vitesse
- Mise en valeur des terres publiques intramunicipales (TPI)
- Parcs régionaux
- Plan de développement de la zone agricole
- Politique de projets structurants pour améliorer les milieux de vie (CLD)
- Promotion touristique (CLD)
- P'tit Train du Nord
- Stratégie jeunesse

Service aux citoyens

- Gestion des baux de villégiature et des baux de sable et gravier
- Programme d'aide à l'amélioration de l'habitat
- Support au transport adapté et collectif



LES RESSOURCES FINANCIÈRES

Budget MRC

Le budget 2019 de la MRC d'Antoine-Labelle totalisait 7 797 454 \$, dont 3 018 965 \$ (38,7 %) étaient à la charge des municipalités, alors que le budget 2020 totalise une somme de 8 816 896 \$, dont 3 067 885 \$ (34,8 %) correspondent aux quotes-parts des municipalités et 5 394 033 \$ sont financés par différents services rendus et programmes gouvernementaux, après affectation du surplus anticipé de 2019 de 354 978 \$.

Les quotes-parts des municipalités subissent une augmentation de 1,62 % comparativement à l'IPC de septembre 2019 sur l'ensemble du Canada qui est de 1,9 %. Ainsi, le taux d'augmentation pour 2020 est inférieur au taux moyen d'augmentation des cinq dernières années qui se situe à 3,21 %, incluant l'augmentation de la contribution du Centre local de développement (CLD) de la MRC d'Antoine-Labelle de 2,2 % en 2019.

Via les quotes-parts des municipalités, la MRC verse un montant de 418 961 \$ (le même qu'en 2019) au CLD pour son fonctionnement. Un montant de 169 190 \$ (le même qu'en 2019) sera également remis au CLD pour la réalisation de son mandat de promotion touristique. Ces montants représentent 19,17 % des quotes-parts de 2020 (19,48 % en 2019). De plus, la MRC remet un second montant de 293 000 \$ pour le fonctionnement du CLD, 67 000 \$ pour les bureaux d'accueil touristiques, ainsi qu'un montant de 80 000 \$ afin de prioriser des actions pour le développement économique de la région. Ces trois sommes sont puisées à même l'enveloppe du Fonds de développement des territoires (FDT).

Sur les comptes de taxes des municipalités locales, le coût des quotes-parts représente donc 0,0623 \$ du 100 \$ d'évaluation, dont 0,01195 \$ est redistribué au CLD.

Revenus		2020	2019
34,8 %	Contribution des municipalités	3 067 885 \$	3 018 965 \$
22,4 %	Transferts de droit - Fonds développement du territoire (FDT)	1 977 933 \$	1 587 526 \$
9,5 %	Revenus provenant des délégations de gestion (TPI et baux)	839 891 \$	739 429 \$
8,7 %	Autres subventions	771 144 \$	389 756 \$
7,3 %	Services rendus aux municipalités, autres organismes et revenus autres	646 266 \$	484 687 \$
4,4 %	Subvention ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (PADF)	392 068 \$	522 748 \$
4,0 %	Affectation de surplus	354 978 \$	240 624 \$
3,7 %	Transferts de droit - Redevances des ressources naturelles (pacte fiscal)	324 966 \$	342 518 \$
3,2 %	Revenus de la cour municipale (incl. la cotisation annuelle/ entente)	281 412 \$	278 304 \$
1,3 %	Loyers (édifice Émile-Lauzon, P'tit Train du Nord et gares)	117 336 \$	108 877 \$
0,5 %	Revenus frais de gestion - Délégation de gestion (baux, TPI et restauration)	43 017 \$	75 000 \$
100 %	Revenus totaux	8 816 896 \$	7 788 434 \$

Dépenses		2020	2019
16,8 %	Administration générale, restauration et greffe	1 480 646 \$	1 342 833 \$
16,5 %	Promotion et développement économique	1 456 044 \$	1 316 625 \$
16,4 %	Service de l'évaluation foncière	1 450 168 \$	1 364 607 \$
10,3 %	Loisirs et culture - P'tit Train du Nord et gares	908 986 \$	410 257 \$
10 %	Aménagement, urbanisme et zonage	878 739 \$	737 570 \$
9,5 %	Délégation de gestion (fonds TPI et baux)	835 541 \$	739 429 \$
4,6 %	Service de gestion intégrée des ressources naturelles (SGIRN)	405 528 \$	522 683 \$
3,6 %	Service d'ingénierie	313 407 \$	214 540 \$
2,9 %	Cour municipale	259 100 \$	252 218 \$
2,7 %	Frais de financement et remboursement de la dette	237 799 \$	314 922 \$
1,7 %	Transport collectif et identification territoriale	152 700 \$	162 000 \$
1,6 %	Politique culturelle (agent et entente de développement)	139 480 \$	135 975 \$
1,4 %	Hygiène du milieu, santé et bien-être	123 408 \$	101 355 \$
1,0 %	Schéma couverture de risque en incendie	88 500 \$	87 860 \$
0,5 %	Loisirs et culture - Contribution à des organismes	48 250 \$	42 250 \$
0,4 %	Dépenses d'investissement	38 600 \$	43 310 \$
100 %	Dépenses totales	8 816 896 \$	7 788 434 \$

Budget TNO

Le budget 2019 des territoires non organisés (TNO) présentait une baisse globale des dépenses de 6,64 % et la taxe foncière générale était sensiblement la même qu'en 2018, soit 0,40966 \$ par 100 \$ d'évaluation.

Le budget 2020 pour les TNO présente une augmentation globale des dépenses de 9,66 %. Ces augmentations sont justifiées par l'augmentation des quotes-parts et services rendus par la MRC en matière

d'aménagement du territoire, d'administration et d'évaluation foncière, en plus d'une provision pour mauvaises créances de 15 000 \$. De plus, les dépenses d'investissement en matière d'agrandissement, d'entretien et la mise en place d'un nouveau lieu d'enfouissement ont contribué à l'augmentation des dépenses à rencontrer pour 2020. Au final, compte tenu de l'augmentation du nouveau rôle d'évaluation foncière, la taxe foncière générale est maintenue à 0,40877 par 100 \$ d'évaluation.

Revenus		2020	2019
45,8 %	Taxes	385 087 \$	297 967 \$
27,4 %	Transfert de droit (péréquation) et compensation terres publiques	230 558 \$	214 293 \$
13,0 %	Affectation de surplus *	108 946 \$	141 996 \$
7,9 %	Taxes sur immeubles du gouvernement du Québec (compensation)	66 500 \$	66 390 \$
5,1 %	Services rendus à la MRC - Évaluation foncière, baux et P'tit Train du Nord	42 370 \$	39 780 \$
0,7 %	Revenus d'intérêts	6 000 \$	5 000 \$
0,1 %	Imposition de droits (permis)	1 000 \$	1 000 \$
100 %	Revenus totaux	840 461 \$	766 426 \$

Dépenses		2020	2019
45,7 %	Aménagement, urbanisme et zonage	383 756 \$	364 645 \$
20,6 %	Administration générale	173 000 \$	154 165 \$
7,3 %	Transport (réfection de chemins et de ponts)	61 203 \$	58 104 \$
6,7 %	Sécurité publique - Contribution à la Sûreté du Québec	56 000 \$	56 000 \$
6,5 %	Hygiène du milieu - Entretien des sites d'enfouissement	54 517 \$	52 500 \$
5,7 %	Dépenses d'investissement (agrandissement LETI et clôture)	48 000 \$	30 250 \$
3,2 %	Évaluation foncière (quote-part MRC)	26 920 \$	23 075 \$
1,9 %	Développement économique et tourisme	16 776 \$	14 991 \$
1,6 %	Sécurité publique - Autres ententes	13 645 \$	6 150 \$
0,8 %	Protection de l'environnement et cours d'eau	6 486 \$	6 432 \$
0,0 %	Loisirs et culture (exposition archéologique et projets campings)	158 \$	114 \$
100 %	Dépenses totales	840 461 \$	766 426 \$

LES GRANDES RÉALISATIONS 2019

Radiocommunication

Découlant d'une lacune identifiée depuis l'élaboration du premier schéma de couverture de risques en sécurité incendie (SCRSI), le projet régional de radiocommunication a permis de doter tous les services de sécurité incendie (SSI) du territoire d'un système de communication. Ce système permet une meilleure couverture radio, des communications beaucoup plus claires, un lien direct avec la centrale CAUCA et une interopérabilité entre chaque SSI, que ce soit à l'intérieur de la MRC d'Antoine-Labelle ou avec les MRC limitrophes (Vallée-de-la-Gatineau, Laurentides, Papineau). L'uniformisation du système assure également une plus grande sécurité pour les pompiers et, du coup, pour les citoyens de l'ensemble de la MRCAL.

Règlement uniformisé sur les systèmes d'alarme

Sur le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle, on dénombre, depuis quelques années, une quantité élevée de fausses alarmes. Celles-ci occasionnent des déplacements inutiles des services d'urgence, ce qui engendre des frais importants pour les contribuables. La réglementation municipale portant sur les systèmes d'alarme différait d'une municipalité à l'autre, notamment quant au nombre de fausses alarmes avant qu'une sanction ne soit appliquée et au montant des amendes. Ces différences constituaient, en pratique, un obstacle pour l'application de ces règlements par la Sûreté du Québec.

Marketing territorial

Zone Emploi d'Antoine-Labelle, en collaboration avec la MRC d'Antoine-Labelle, entame une démarche de marketing territorial dans le but de développer une stratégie d'attractivité pour le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle. Cette démarche découle de la volonté de la Table RH, formée d'entrepreneurs, d'élus, de représentants du milieu scolaire et de la santé ayant pour objectifs de trouver des solutions innovantes pour contrer la pénurie de main-d'œuvre imminente. Pour soutenir Zone Emploi, la MRC a rédigé et déposé le projet au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

Étude d'avant-projet du rétablissement du lien au km 198

Au printemps 2018, la MRC déposait une étude de faisabilité dans le but de définir les scénarios possibles visant le rétablissement du tracé original au km 198 du parc linéaire le P'tit Train du Nord. Selon l'analyse comparative des trois scénarios obtenus, la MRC a opté pour la construction d'une passerelle abaissée de portée de 50 mètres dans l'axe aval de l'ouvrage existant. Cette option s'avère idéale pour la mise en valeur patrimoniale du pont original et pour les démarches moins complexes engendrées par la réalisation des travaux.

Le projet a permis la modernisation des systèmes de communication en place en remplaçant les répéteurs radio déjà existants à Mont-Laurier, Rivière-Rouge et Notre-Dame-du-Laus. Il a prévu aussi l'ajout d'un répéteur sur la montagne du Diable pour permettre d'améliorer la couverture, de transférer les appels incendie aux téléavertisseurs vocaux dans les secteurs de Ferme Neuve, Mont-Saint-Michel, Sainte-Anne-du-Lac et Chute-Saint-Philippe. Pour terminer, le projet a prévu le remplacement d'une quarantaine de radios analogiques par des radios numériques dans les véhicules de sécurité incendie.

À la lumière de ces constats, les 17 municipalités et villes se sont concertées afin d'élaborer une réglementation qui conviendrait à l'ensemble des municipalités. Les deux principaux objectifs visés étaient de faciliter l'application des sanctions par la Sûreté du Québec lors de fausses alarmes et de récupérer les frais encourus par les municipalités en raison de celles-ci. Ainsi, la nouvelle réglementation sur les systèmes d'alarme uniformise les dispositions pénales de toutes les municipalités du territoire.

Pour réaliser ce projet, Zone Emploi d'Antoine-Labelle a octroyé le mandat à Visages Régionaux, une agence spécialisée en marketing territorial et en développement des communautés. Ce mandat se déroulera en deux grandes étapes s'échelonnant de novembre 2019 à mars 2020. D'abord, une marque territoriale sera développée par l'analyse du territoire et la tenue de diverses consultations. Des consultations publiques et en ligne seront planifiées permettant d'aller à la rencontre des citoyens, des élus et des employeurs afin d'assurer la vitalité du territoire. Aux constats de ces consultations seront créées une identité visuelle et une stratégie de communication adaptées à la région.

Ainsi, en 2019, la MRC a procédé à l'appel de services professionnels pour l'étude d'avant-projet qui permet de comparer les différentes variantes au projet de construction pour obtenir une solution optimisée. Pour y parvenir, plusieurs critères sont évalués, dont les enjeux environnementaux, géotechniques et économiques. Cet avant-projet comprend entre autres une estimation de coût et un plan d'ensemble. Des études complémentaires seront également réalisées, telles qu'une étude environnementale et géotechnique.

Pôle touristique et communautaire sur le site de l'ancienne gare ferroviaire

Après avoir réalisé les travaux de la phase 1 du projet d'aménagement d'un pôle touristique et communautaire sur le site de l'ancienne gare ferroviaire de Mont-Laurier qui consistait en l'aménagement d'un stationnement et d'un trottoir ainsi que de l'aménagement paysager, la MRC d'Antoine-Labelle s'est lancée dans la phase 2 du projet en 2019.

Cette phase vise l'amélioration de l'expérience d'accueil des cyclistes et autres visiteurs par la construction d'un lien cyclable et piétonnier qui relie le parc au réseau municipal, l'aménagement d'un

débarcadère pour véhicules et autobus, l'aménagement d'une placette avec mobilier urbain, la mise en valeur de la gare par la construction d'une enseigne architecturale, des travaux d'éclairage et d'aménagement paysager. Pour y parvenir, la MRC a déposé, en collaboration avec La Maison Lyse-Beauchamp et la Ville de Mont-Laurier, une demande au FARR. La confirmation de l'aide financière, s'échelonnant sur deux ans, a permis de réaliser les plans et devis en 2019 et prévoit les travaux de construction en 2020.

Banque de terres à vocation acéricole

Dans le cadre du programme Territoires : Priorités bioalimentaires du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), la MRC d'Antoine-Labelle s'est vue octroyer une aide financière de 150 000 \$ pour une période de trois ans afin de soutenir le développement d'une banque de terres à vocation acéricole pour le déploiement d'une filière spécialisée sur son territoire. Ainsi l'année 2019 a permis d'entamer ce projet d'envergure s'échelonnant jusqu'en 2021.

Ce projet permettra d'analyser environ 15 emplacements disponibles sur les terres publiques intramunicipales (TPI) pour la mise en place d'érablières. Ces secteurs présentent des potentiels estimés allant de 1 800 à 54 000 entailles. À partir de ces 15 secteurs identifiés, le projet

vise à valider sur le terrain le potentiel acéricole réel par la réalisation d'un inventaire forestier. Il vise également à établir un diagnostic et une prescription sylvicole sur chacun de ces emplacements afin d'établir les stratégies d'aménagement de la forêt à des fins de production acéricole. Le projet permettra donc de mettre en disponibilité des terres pour l'implantation de nouvelles entreprises acéricoles, qu'elles soient à vocation commerciale ou artisanale sur les TPI du territoire.

Un précédent projet, réalisé dans le cadre du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR), avait permis à la MRC d'Antoine-Labelle d'identifier et d'évaluer, de façon théorique, la densité d'entailles sur l'ensemble du territoire de la MRC.

Projet pilote dans les lieux d'enfouissement en territoire isolé

C'est sous le thème « L'environnement en forêt, pensons-y » que la MRC a lancé, à l'été 2019, un projet pilote dans ses lieux d'enfouissement en territoire isolé (LETI). Ce projet invite les usagers de la forêt à trier leurs matières résiduelles, principalement métaux et pneus, et de les déposer aux endroits indiqués par de la signalisation. Cette

signalisation disponible dans le LETI du secteur Rivière-Gatineau constitue la phase 1 du projet. En quelques mois à peine, la MRCAL confirme la réussite de cette phase grâce à la grande collaboration des utilisateurs. Ainsi, le projet pourrait entamer la phase 2 qui vise à étendre la signalisation à tous les LETI de la MRCAL.



Photo : LETI Rivière-Rouge, TNO Lac-Douaire

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

La diversité des dossiers et des projets de l'administration générale démontre que la force de l'organisation réside dans sa multidisciplinarité. La MRC d'Antoine-Labelle joue également le rôle de pionnière en mettant sur pied des initiatives de grande valeur pour tout le territoire et pour les citoyens qui y habitent.

Représentativité régionale

Au cours de l'année 2019, plusieurs programmes ou dossiers régionaux ont amené la MRC d'Antoine-Labelle à se montrer active et celle-ci a tenu à représenter le territoire au sein de nombreux comités régionaux. Par cette participation rigoureuse ou par celle de ses élus, la MRCAL souhaite exposer ses particularités et ses besoins, veut se positionner à l'ensemble des Laurentides et du Québec, en plus de faire valoir ses projets auprès des différents programmes de subventions. En plus de ce rayonnement régional ou provincial, la MRC d'Antoine-Labelle participe également au développement ou au maintien des connaissances des partenaires du territoire.

Réalisations 2019

- Participation des élus à un lac-à-l'épaule avec la ministre responsable de la région des Laurentides afin d'exposer les particularités et les besoins du territoire;
- Participation des élus à un comité Action santé qui vise à représenter la MRCAL dans ses besoins en matière de services et de soins de santé;
- Rencontre avec l'attaché politique du ministre François Bonnardel du ministère des Transports du Québec (MTQ) concernant de grands enjeux, tels que le programme d'aide à la voirie locale, le réseau routier du MTQ, les ouvrages d'art du MTQ et le parc linéaire le P'tit Train du Nord;
- Rencontre avec la ministre de la santé Danielle McCann afin de partager les enjeux et les préoccupations de la MRC d'Antoine-Labelle en matière de soins de santé;
- Dénonciation des inquiétudes quant à l'intention caquiste d'abolir les commissions scolaires;
- Rencontre annuelle avec les élus des 17 municipalités afin de présenter le mandat et les dossiers de la MRC et de ses services;
- Rencontres avec les secrétaires-trésoriers directeurs généraux des 17 municipalités afin de présenter les dossiers de la MRC;
- Rencontre avec les élus et les directeurs généraux sur le rôle, le mandat et les responsabilités des organes municipaux par le MAMH;
- Participation des mairesses et maires à la formation TACT « Le fonctionnement de l'État québécois ».

Orientations 2020

- Organisation d'une période de réflexion pour les mairesses et maires concernant les enjeux et les créneaux de développement de la MRC.



Ressources humaines

Au sein de son organisation, la MRCAL jouit de l'expertise de près de 50 employés. Par la mise en place de nouveaux services ou par la création de projets, l'embauche et le remplacement de ressources sont et demeureront des dossiers essentiels au bon fonctionnement de l'institution. De plus, le conseil de la MRC dénombre 17 mairesses et maires, en plus des conseillers municipaux, qui travaillent en étroite collaboration avec l'organisation. Cette collaboration entre la MRC et les municipalités nécessite la mise en place d'actions permettant à chacun de bien connaître le rôle et les dossiers de la MRC.

Réalisations 2019

- Embauche d'un chargé de projet au schéma d'aménagement et de développement du territoire afin de poursuivre l'élaboration et la révision du schéma, en plus de participer à de nombreux projets en matière d'aménagement du territoire;
- Embauche d'un technicien en cartographie et géomatique dans le cadre du programme Emplois d'été Canada afin de procéder à la mise à jour de données géographiques;
- Nomination de la nouvelle directrice générale adjointe;
- Embauche d'une agente de développement culturel et du territoire afin de participer à l'essor de la culture sur le territoire
- Embauche de deux techniciens en évaluation foncière afin de combler les postes vacants et ainsi effectuer des visites de propriétés résidentielles, réaliser des travaux nécessaires à la confection et à la tenue à jour des rôles d'évaluation des municipalités;
- Rencontre avec des étudiants du 3e secondaire dans le cadre de leur cours Projet personnel en orientation pour les familiariser avec les différents métiers de la MRC.

Politiques et ententes

Au sein de son organisation ou même pour l'ensemble du territoire, la MRC, dans le cadre de certains de ses mandats, peut être appelée à mettre sur pied des politiques et des ententes afin d'encadrer certaines réglementations.

Réalisations 2019

- Dépôt de document encadrant les réflexions concernant l'élection du préfet au suffrage universel au même moment que les élections municipales;
- Dépôt d'une politique pour l'élection du préfet selon le mode de scrutin régi par l'article 210.26.1 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale;
- Adoption du nouveau règlement relatif à la rémunération des élus et au remboursement des dépenses inhérentes, suite à l'avis de motion déposé au conseil de maires en novembre 2018.

Orientations 2020

- Mise en place d'initiatives liées aux enjeux municipaux quant à la légalisation du cannabis.

Orientations 2020

- Embauche d'un second ingénieur civil afin de répondre à la demande des municipalités en constante augmentation, en plus de fournir une expertise technique supplémentaire à la MRC et ses municipalités;
- Embauche d'un secrétaire-réceptionniste;
- Embauche d'un chargé de projet de développement agroalimentaire;
- Préparation de la relève en géomatique et cartographie;
- Préparation de la relève en cours d'eau;
- Négociations de la convention collective de la MRCAL.



Photo : banque d'images Web

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

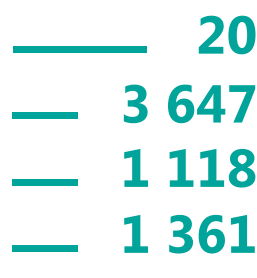
Cour municipale

La cour municipale de la MRC d'Antoine-Labelle assume la gestion des constats en matière pénale en ce qui concerne les infractions aux différents règlements municipaux (urbanisme, sécurité, paix et bon ordre, stationnement et circulation, etc.). La cour municipale a également compétence quant aux constats émis sur les chemins municipaux par la Sûreté du Québec (SQ) en application à certaines lois québécoises, telles que le Code de la sécurité routière, la Loi sur les Véhicules Hors Routes et la Loi sur les Propriétaires, les Exploitants et les Conducteurs de Véhicules Lourds, de même qu'à la gestion des constats d'infraction émis par la SQ sur les routes numérotées traversant le territoire des municipalités participantes. De plus, elle a également compétence relativement aux dossiers en matière civile concernant les recours intentés en vertu d'un règlement, d'une résolution ou d'une ordonnance de la municipalité pour le recouvrement d'une somme d'argent due à raison notamment de taxe, licence, tarif, droit, compensation ou permis.

Les auditions de la cour municipale ont lieu à la salle des Préfets de la MRC d'Antoine-Labelle. Depuis septembre 2017, la cour municipale est sous la présidence de l'Honorable Catherine Haccoun.

Réalizations 2019

- Adoption du règlement 468 modifiant le règlement 419 et autorisant la conclusion d'une Entente modifiant l'entente relative à la Cour municipale de la MRC d'Antoine-Labelle entrée en vigueur le 14 mars 2019 suivant le Décret 73-2019 du 6 février 2019;
- Coordination et gestion de l'application de la réglementation unifiée sur les systèmes d'alarme adoptée par les municipalités;
- Formation aux élus et officiers municipaux.


20 séances de cour municipale
3 647 constats émis
1 118 dossiers ouverts
1 361 jugements rendus
incluant certains dossiers des années précédentes

Poursuivant	Constats d'infraction émis			Cheminement des constats			Cheminement des dossiers à la cour				
	CSR-VHR	RGM	TOTAL	Payées dans 30 jours	Dossiers transférés à la cour	TOTAL	Acquités / retirés	Contestés / coupables	Jugements par défaut	Décisions à venir	TOTAL
Chute-Saint-Philippe	18	3	21	7	9	16	0	5	4	5	14
Ferme-Neuve	54	14	68	30	25	55	1	8	16	13	38
Kiamika	4	1	5	4	1	5	0	0	1	0	1
La Macaza	14	4	18	9	9	18	1	2	3	3	9
Lac-des-Écorces	28	12	40	22	16	38	0	1	12	5	18
Lac-du-Cerf	8	9	17	7	9	16	0	3	4	3	10
Lac-Saguay	11	0	11	5	6	11	0	1	5	0	6
Lac-Saint-Paul	3	1	4	1	3	4	0	1	2	0	3
L'Ascension	15	10	25	4	13	17	0	3	4	14	21
Mont-Saint-Michel	1	5	6	0	6	6	0	0	1	5	6
Nominingue	30	2	32	14	12	26	1	5	6	6	18
Notre-Dame-de-Pontmain	1	3	4	1	0	1	0	0	0	3	3
Notre-Dame-du-Laus	21	0	21	15	5	20	0	3	2	1	6
Sainte-Anne-du-Lac	6	2	8	2	4	6	0	0	4	2	6
St-Aimé-du-Lac-des-Îles	2	0	2	2	0	2	0	0	0	0	0
Rivière-Rouge	245	55	300	138	123	261	3	42	67	50	162
Territoires non organisés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
MRC d'Antoine-Labelle	2	1	3	2	1	3	0	0	0	1	1
Procureur général du Québec	3 062	0	3 062	1 961	876	2 837	17	199	599	286	1 101
Total	3 525	122	3 647	2 224	1 118	3 342	23	273	730	397	1 423

Orientations 2020

- Tenir 24 séances de la cour municipale;
- Mise en place du projet d'uniformisation d'un règlement concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les lieux publics suivant la nouvelle législation réglementant le cannabis;
- Formation afin d'accompagner les officiers municipaux responsables de l'émission des constats d'urbanisme et employés municipaux appelés à traiter de façon directe les dossiers à la cour avec volet consacré aux services d'incendie en lien avec l'application de la réglementation uniformisée sur les systèmes d'alarme;
- Poursuite de la coordination et de la gestion des fausses alarmes en regard du règlement uniformisé sur les systèmes d'alarme adopté par les municipalités.

Brancher Antoine-Labelle

Le projet Brancher Antoine-Labelle a pour objectif de fournir à 16 478 logements et commerces une connexion Internet haute vitesse, ce qui représente 97,5 % des immeubles n'ayant pas déjà cet accès. Le projet, s'échelonnant jusqu'au printemps 2021, comporte plusieurs étapes cruciales à sa réalisation. Brancher Antoine-Labelle est rendu possible grâce au financement de 26 millions \$ des gouvernements fédéral et provincial.

Réalisations 2019

- Tenue de rencontres d'informations publiques sur l'avancement du projet;
- Construction des centres de données intérieurs pour alimenter le réseau de fibres optiques et essais pilotes des équipements actifs pour la phase 1 constituée des municipalités de Chute-Saint-Philippe, L'Ascension, Lac-des-Écorces, Lac-Saguay, La Macaza, Nominingue, et Rivière-Rouge;
- Réalisation de la phase test des équipements actifs permettant l'alimentation en données numériques et la distribution de celles-ci;
- Réalisation de travaux préparatoires requis sur les structures de soutènement identifiées avant le déploiement de la fibre optique;
- Réalisation des relevés terrain pour la phase 2 du projet constituée des municipalités de Ferme-Neuve, Kiamika, Lac-du-Cerf, Lac-Saint-Paul, Mont-Laurier, Mont-Saint-Michel, Notre-Dame-de-Pontmain, Notre-Dame-du-Laus, Sainte-Anne-du-Lac et Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles;
- Construction du premier tronçon de fibres optiques permettant la réalisation des essais clients par une quinzaine de membres identifiés et le branchement des premiers membres;
- Abonnements au service Internet haute vitesse pour les 49 premiers clients réalisés par la Coopérative de télécommunication d'Antoine-Labelle (CTAL);
- Lancement de l'appel d'offres d'approvisionnement pour le déploiement de la fibre optique de la phase 2.

Orientations 2020

- Octroi du contrat pour le déploiement de la fibre optique pour la phase 2 du projet prévu en avril;
- Installation et essais pilotes des équipements actifs des centres de données de la phase 2;
- Poursuite du déploiement de la fibre optique dans les municipalités de la phase 1 selon l'obtention des permis d'attache de structures de soutènement – estimation de quelque 300 immeubles desservis en avril 2020;
- Demandes de permis pour la phase 2 et début du déploiement de la fibre selon l'obtention de ces permis;
- Poursuite de l'entente de service avec la CTAL pour l'opération du réseau et la desserte des clients.



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Communication

Les communications de la MRC d'Antoine-Labelle permettent à l'organisation de se positionner en tant qu'institution essentielle et innovatrice par le partage d'information sur ses dossiers, ses projets et ses activités. Les communications favorisent également la visibilité et la notoriété de la MRC au sein de sa communauté, en plus de la faire rayonner à l'extérieur du territoire.

Réalisations 2019

- Démarrage du projet de marketing territorial avec Zone Emploi d'Antoine-Labelle visant à doter la MRC d'Antoine-Labelle d'une stratégie d'attractivité;
- Tenue de chroniques à la radio intitulées « Ma MRC vue par... » afin d'informer les auditeurs de nombreux mandats, dossiers ou responsabilités de la MRC dans le développement de la région;
- Réalisations de nombreux outils de communications (dépliants, communiqués, encarts, rapports, publicités, etc.) dans le but de faire connaître les dossiers de la MRC et d'accroître la notoriété de l'organisation;
- Collaboration au projet de marketing territorial pour la région des Laurentides coordonné par la MRC Thérèse-De Blainville.

Orientations 2020

- Processus de consultations publiques dans le cadre de projet de marketing territorial en collaboration avec Zone Emploi;
- Déploiement de la stratégie d'attractivité découlant du processus de consultations;
- Élaborer une politique de gestion des médias sociaux visant à tracer une ligne éditoriale et encadrer leur utilisation;
- Rédiger une nétiquette à afficher sur le site web et les médias sociaux de la MRC pour baliser les échanges sur le web.

Culture et patrimoine

En 2013, la MRC adoptait sa première politique culturelle sous quatre grandes orientations inspirées des enjeux soulevés par la communauté culturelle et les citoyens : l'intervention culturelle et le développement économique, le soutien à l'action culturelle, la participation de la population à la culture et l'identité culturelle et le rayonnement régional.

Le mandat de la MRCAL en développement culturel consiste à travailler en partenariat avec le milieu culturel et les municipalités afin de mettre en œuvre le plan d'action, maximiser et diversifier l'offre culturelle sur le territoire tout en respectant les objectifs et orientations déterminés dans la politique culturelle. À cet effet, une entente, une politique et un programme étaient en vigueur à la MRC en 2019, soit l'Entente de développement culturel 2018-2020 avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC), la Politique de soutien aux organismes culturels (2018-2019) de la MRC d'Antoine-Labelle ainsi que le Programme de partenariat territorial des Laurentides (2017-2019) avec le Conseil des arts et des lettres du Québec.

Réalisations 2019

Les projets culturels suivants ont été réalisés avec les partenaires impliqués dans le cadre de l'Entente de développement culturel MCC-MRCAL 2018-2020 :

- Des ateliers de découverte des métiers artistiques ont été donnés aux élèves du 2e cycle du secondaire par des artistes de la région;
- Des capsules sur les métiers traditionnels des femmes ont été tournées dans le cadre de la Grande Traite culturelle des gosseux, conteux, patenteux;
- Une sculpture créée par les artistes Gendron Mercure a été installée sur le tracé du Parc linéaire le P'tit train du Nord, à la halte Bélanger-Miljour à La Macaza;
- Un spectacle son et lumière en plein air a été diffusé dans le décor enchanteur du Parc régional du Poisson Blanc;
- Des ateliers de conte avec la clientèle immigrante au centre d'alphabetisations et de francisation ont été offerts par la Griffes d'Alpha;
- Un volet numérique a été ajouté au Salon du livre de Notre-Dame-du-Laus;
- Un accompagnement aux artistes et aux organismes culturels a été fourni dans la recherche de partenaires financiers et de services pour la réalisation des projets prévus en 2019 et 2020.

Les organismes culturels suivants ont été soutenus suite à un appel de dossiers dans le cadre de la Politique de soutien aux organismes culturels de la MRCAL :

- Le Comité des gares de Nominique pour l'édition 2019 de la Grande Traite des gosseux, conteux;
- Le Carrefour Bois-Chantant pour l'édition 2019 du Festival international des Hautes-Laurentides;
- La Ferme forestière de la Montagne pour un programme découverte du Domaine du Grand Lièvre;
- Le Comité des loisirs l'Artishow pour la deuxième édition du Festival du Gros Gras;
- La Ligue d'improvisation de Mont-Laurier (LIMOL) pour la tenue de 26 spectacles d'improvisation de la saison 2019-2020.

Orientations 2020

- Appel de projets dans le cadre de la Politique de soutien aux organismes culturels;
- Renouvellement du Programme de partenariat territorial des Laurentides avec le CALQ;
- La préparation et l'élaboration de la prochaine Entente de développement culturel avec le MCC et le plan d'action triennal;
- Étude et analyse d'adhésion pour le nouveau programme sur le patrimoine bâti du MCC;
- Poursuivre la réalisation, avec les partenaires impliqués, des projets culturels dans le cadre de l'Entente de développement culturel MCC-MRCAL 2018-2020 :
 - Les journées de découverte des métiers artistiques par la Commission scolaire Pierre-Neveu;
 - L'initiative émergente en culture favorisant l'engagement des jeunes de la MRCAL comme acteurs en culture par la MRCAL;
 - Le projet de mise en valeur du patrimoine militaire de La Macaza et les activités d'interprétation par la Maison de la culture de La Macaza;
 - La mise en place d'un sentier zen dans le noyau villageois de la Municipalité de Lac-du-Cerf;
 - La tournée culturelle La Générale dans les parcs de la MRCAL par le Noble Théâtre des trous de siffleux;
 - La formation en photographie et concours photo sous le thème des paysages culturels patrimoniaux par la MRCAL;
 - Le forum sur le patrimoine religieux qui aura lieu le 6 février 2020;



Stratégie jeunesse

La démarche AD_Vision, en partenariat avec Zone Emploi d'Antoine-Labelle, est rendue possible grâce au Secrétariat à la jeunesse, a pour objectif de favoriser les échanges entre les citoyens de 15 à 35 ans et les différents intervenants, dont les intervenants municipaux, tous issus de la MRC d'Antoine-Labelle. C'est l'occasion de mettre en place un espace de concertation visant à les impliquer et à développer le sentiment d'appartenance de ces jeunes à leur région.

Réalizations 2019

Au début de l'année 2019, la MRC d'Antoine-Labelle a mené, dans un premier temps, des consultations citoyennes auprès des jeunes de 15 à 35 ans vivant sur le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle. Ces consultations avaient pour but de permettre à la MRC de mieux comprendre les enjeux et les besoins de cette clientèle afin d'outiller les décideurs et les différentes organisations du territoire dans leurs processus de prise de décision. Au total, ce sont 13 consultations qui ont été menées et 666 participants ont été sondés. Par les bilans des consultations, on remarque une recherche d'espace qui permettrait aux jeunes de s'exprimer et de participer aux décisions les concernant sur le territoire.

À la lumière de ces observations, la MRC a entamé la mise sur pied d'un comité jeunesse de la MRCAL qui aura comme mandat de représenter les jeunes du territoire sur les instances municipales, de favoriser la participation citoyenne des jeunes de 15 à 35 ans et d'encourager les initiatives pour et par les jeunes. L'annonce de la formation de ce comité a été faite le 1er novembre 2019, suivie d'une campagne de promotion de deux semaines et d'une période d'appel de candidature entre le 18 novembre et le 5 janvier 2020.

Orientations 2020

Dès janvier 2020, parmi les candidatures reçues, des jeunes seront retenus pour former le premier comité jeunesse de la MRCAL. Par la suite débiteront les premières activités du comité. Les membres de ce comité se rencontreront dans un premier temps dans le but d'établir leurs orientations et les priorités. Ces jeunes auront également comme mandat de déposer un plan d'action et un plan de travail annuel incluant les prévisions budgétaires de leurs activités. Le premier mandat de ce comité sera d'accompagner la MRC dans l'organisation d'un spectacle pour et par les jeunes qui se tiendra le 24 avril prochain à l'Espace Théâtre.

Le rôle de la MRC d'Antoine-Labelle sera d'intégrer les opinions, enjeux et intérêts des jeunes dans les divers processus de prise de décision. La MRC souhaite que cette démarche permette de développer un sentiment d'appartenance chez les jeunes dans le but de les retenir et d'en attirer davantage dans la région.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Sécurité civile

La MRC d'Antoine-Labelle agit à titre de municipalité pour les territoires non organisés. Ainsi, l'organisation doit assurer la sécurité des occupants de ces territoires en cas de sinistres, tels que des feux de forêt, des ruptures de barrage, etc. La MRCAL assure également un accompagnement auprès des 17 municipalités du territoire dans leurs responsabilités en sécurité civile, agit comme courroie de transmission d'informations et coordonne la formation aux municipalités.

Réalisations 2019

- Préparation du plan municipal de sécurité civile pour les territoires non organisés de la MRCAL;
- Mise en place d'un centre de coordination efficace et fonctionnel en cas de sinistre par l'installation d'une génératrice à l'édifice Émile-Lauzon. Cette génératrice alimentera les systèmes informatiques et les locaux en cas de panne;
- Participation à la coordination de diverses interventions en matière de sécurité civile sur le territoire :
 - Mise en place de mesure de sécurité et de rétablissement lors de la fermeture de la structure du pont de Fer à Ferme-Neuve en août 2019;
 - Partage d'information entre les différents intervenants lors des inondations du printemps 2019.

Orientations 2020

- Attestation et mise en place du nouveau Plan municipal de sécurité civile des territoires non organisés;
- Élaboration d'un plan particulier d'intervention concernant les risques de rupture de barrage en TNO;
- Mise sur pied d'une méthode d'alerte citoyennes sur les territoires non organisés;
- Formation et exercice pour les intervenants inscrits au plan de sécurité civile des TNO.

Sécurité incendie

La Loi sur la sécurité incendie impose aux MRC la responsabilité d'élaborer un schéma de couverture de risques en sécurité incendie (SCRSI) afin de mieux encadrer et d'améliorer la prévention, l'intervention et la planification en matière de sécurité incendie sur leur territoire de compétences.

Réalisations 2019

- Soutien et accompagnement des services de sécurité incendie de la MRCAL dans la tenue de leurs activités, tels les entraînements, la formation et la prévention;
- Suivi du projet déposé au MAMH par la municipalité de Ferme-Neuve quant à la poursuite des études de regroupement des SSI;
- Mise en place d'une stratégie de communication dans les différents médias traditionnels et sociaux et auprès des différents organismes concernés, afin de faire connaître le projet de Sauvetage d'urgence en milieu isolé auprès des utilisateurs des territoires isolés;
- Dépôt du projet de schéma de couverture de risque au ministère de la Sécurité publique et assurer le suivi des commentaires;
- Étude et demande regroupée d'implantation de 11 bornes sèches au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC);
- Sensibilisation à la sécurité incendie par l'organisation d'un concours sur la page Facebook de la MRC dans le cadre de la Semaine de la prévention des incendies.

106 370 \$ remis aux municipalités dans le cadre du programme de financement pour la formation de pompiers

- 18 pompiers formés Pompier 1
- 15 pompiers formés Officier non-urbain
- 15 pompiers formés Matières dangereuses opération
- 19 pompiers formés Opérateur d'autopompe
- 7 pompiers formés Désincarcération



Photo : Mont-Laurier

Orientations 2020

- Évaluer la possibilité d'étendre le système régional de radiocommunication pompier aux services des travaux publics intéressés;
- Poursuivre du processus d'attestation du SCRSI révisé auprès du ministère de la Sécurité publique (MSP) en collaboration, entre autres, avec les directions incendie de la MRC;
- Mettre en place des différents programmes régionaux demandés dans le SCRSI révisé en collaboration avec les SSI;
- Organiser une journée de réflexion (conférences, discussions) sur les regroupements des SSI rejoignant les maires, les conseillers et les directeurs incendie;
- Poursuivre la promotion et l'organisation de cohorte de formation de pompiers;
- Poursuivre le soutien des municipalités en matière de sécurité incendie.

Gestion des matières résiduelles

La Loi sur la qualité de l'environnement exige que les MRC établissent un plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) et en fassent la révision tous les 5 ans. Le rôle de ce plan est de dresser un portrait régional de la gestion des matières résiduelles, déterminer des orientations et des objectifs en respect de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles et identifier les moyens et les actions à mettre en œuvre.

Pour la MRCAL, la mise en œuvre est assurée par les deux régies présentes sur le territoire, soit la régie intermunicipale des déchets de la Lièvre (RIDL) et la régie intermunicipale des déchets de la Rouge (RIDR). Les deux régies sont mandatées afin d'assurer une gestion efficace des matières résiduelles et ainsi être éligibles aux deux programmes de récompenses aux bonnes performances des municipalités à cet effet :

- Redevances à l'élimination – Montant versé par le MELCC aux municipalités pour la mise en œuvre du PGMR. Plus d'argent remis aux municipalités qui génèrent le moins de déchets;
- Régime de compensation pour la collecte sélective – Montant versé par RECYC-QUÉBEC pour financer la collecte des matières recyclables. Plus d'argent versé aux municipalités qui récoltent le plus de matières recyclables. Les municipalités les moins performantes se font couper une partie de leur compensation.

Réalizations 2019

- Suivis des actions et mesures identifiées par le PGMR, en collaboration avec les régies intermunicipales des déchets;
- Implantation d'un projet-pilote de tri des matières résiduelles dans les lieux d'enfouissement en territoire isolé (LETI);
- Renouvellement de l'entente relative à la révision du PGMR conjoint avec les MRC des Laurentides et Pays-d'en-haut;
- Octroi d'un mandat de révision du PGMR à la RIDR dont l'adoption est prévue en 2022;
- Support au projet d'agent de sensibilisation (projet FARR).

Orientations 2020

- Poursuite des suivis des actions et mesures identifiées par le PGMR, en collaboration avec les régies intermunicipales des déchets;
- Poursuite du support de l'offre de service de collecte des matières organiques pour le secteur résidentiel, mais particulièrement pour les industries, commerces et institutions;
- Suivi et collaboration dans les travaux de révision du PGMR avec la RIDR.

Fondation de la MRC d'Antoine-Labelle pour l'environnement

Créée en 1996 grâce à un crédit mis à la disposition de la MRC par Hydro-Québec, la Fondation de la MRC d'Antoine-Labelle pour l'environnement a pour but de promouvoir la protection, l'amélioration et la mise en valeur de l'environnement sur le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle. Ainsi, chaque année, des subventions sont remises pour des projets à caractère environnemental. L'évaluation des projets est effectuée par les membres du conseil d'administration.

Réalizations 2019

Projets financés en 2019

Nom du projet	Promoteur	Coûts estimés	Subvention accordée
Plan de protection et de valorisation du Parc Le Renouveau Rosaire-Sénéchal – volet 2	Municipalité de Nominingue	26 015 \$	3 000 \$
Forum « On s'adapte à l'eau climat »	COBALI	29 043 \$	3 000 \$
Laboratoire forestier du Grand Lièvre	Table Forêt Laurentides	17 555 \$	3 000 \$
Promotion des installations de lavage des embarcations et des bonnes pratiques de conservation des cours d'eau	Municipalité de Sainte-Aimé-du-Lac-des-Îles	3 221 \$	1 000 \$
		Total	10 000 \$

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Réalisations 2019

- Révision de la grille d'analyse et des modalités d'attribution des aides financières aux membres de la Fondation.

Orientations 2020

- Maintien du programme d'aide financière par la remise de subventions pour des projets à caractère environnemental.

Programme d'aide à l'amélioration de l'habitat

En vertu de la Loi sur la Société d'habitation du Québec, la MRC d'Antoine-Labelle a conclu une entente avec la Société d'habitation du Québec (SHQ) visant l'administration de quatre programmes qui répondent aux besoins en habitation sur le territoire.

La MRCAL administre les programmes Réno-Région (PRR), d'adaptation de domicile (PAD), pour les résidences endommagées par la pyrrhotite (PYRR) et Petits établissements accessibles (PEA).

Réalisations 2019

- Représentation auprès de la Société d'habitation du Québec pour démontrer les besoins financiers du territoire en matière d'amélioration de l'habitat suivant les coupures du financement des différents programmes;
- Promotion auprès des propriétaires susceptibles de bénéficier d'une aide financière dans le cadre du programme pour les résidences endommagées par la pyrrhotite;
- Appel d'offre et octroi d'un mandat avec un inspecteur accrédité;
- Démarche de dénonciation des coupures budgétaires.

Orientations 2020

- Poursuite de la gestion des programmes d'aide à l'amélioration de l'habitat sur réception des budgets du gouvernement du Québec;
- Promotion du programme PEA;
- Poursuivre les démarches de bonifications des budgets.

Programmes	2017-2018		2018-2019		2019-2020	
	Montants	Dossiers	Montants	Dossiers	Montants	Dossiers
PAD	120 801,86 \$	21	230 896,00 \$	16	148 821,00 \$	10
PRR	440 595,15 \$	44	840 270,00 \$	79	385 762,00 \$	39
PYRR	65 734,01 \$	1	182 676,00 \$	3	0,00 \$	0
PEA	–	–	0,00 \$	0	0,00 \$	0

* Statistiques relevés en date du 22 novembre 2019.

Vente pour non paiement de l'impôt foncier

En vertu du code municipal du Québec, la MRC d'Antoine-Labelle procède à la vente d'immeubles pour non-paiement des taxes pour les municipalités situées sur son territoire, à l'exception de la Ville de Mont-Laurier. Comme requis par la loi, c'est la municipalité qui dresse, dans un premier temps, la liste des priorités qui seront mises en vente. Ensuite, la MRC agit à titre de mandataire dans le processus de mise en vente.

Réalisations 2019

La vente des propriétés s'est tenue le 9 mai 2019 à la salle des Préfets de la MRCAL.

- 47 dossiers inscrits;
- 19 propriétés vendues.

Orientations 2020

- La MRCAL poursuivra la coordination du processus de vente pour non-paiement de l'impôt foncier qui aura lieu le 14 mai 2020.

Soutien aux organismes

Chaque année, la MRC d'Antoine-Labelle soutient divers projets et organisations locales, régionales et supra-régionales via différents fonds disponibles, tant par le budget de la MRC que par le budget des territoires non organisés.

Réalisations 2019

Contributions / subventions 2019 excluant les projets culturels	
Bureaux d'information touristique	14 000 \$
Bureau du cinéma et de la télévision de la région des Laurentides	3 250 \$
Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre	8 000 \$
Conseil de développement de l'excellence sportive des Laurentides	4 600 \$
Conseil régional en environnement des Laurentides	5 000 \$
Coopérative de développement régional Outaouais-Laurentides	5 000 \$
Coopérative de solidarité des entreprises d'économie sociale des Laurentides	2 500 \$
Corporation de développement communautaire des Hautes-Laurentides	200 \$
Entretien des chemins (TNO)	28 904 \$
Fondation de la MRCAL pour l'environnement	7 000 \$
Formation d'animation pour les moniteurs de camps de jour des municipalités	2 479 \$
Maison Lyse-Beauchamp	10 000 \$
Organisme de bassin versant des rivières Rouge, Petite nation et Saumon	1 000 \$
Parc régional Poisson Blanc	50 000 \$
Parc régional Montagne du Diable	50 000 \$
Parc régional Réservoir Kiamika	50 000 \$
Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale	4 600 \$
Plan de développement de la zone agricole	50 000 \$
Réseau VHR	40 000 \$
Société d'aménagement et de gestion environnementale 31 miles	500 \$
Table de concertation bioalimentaire des Laurentides	5 000 \$
Table forêt Laurentides	250 \$
Transport adapté et collectif Antoine-Labelle	18 950 \$
Total	361 233 \$

En plus de ces soutiens aux organismes, la MRC d'Antoine-Labelle soutient financièrement d'autres projets et organisations via d'autres enveloppes, tel que le Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR), dont notamment l'étude sur les transports de denrées quant aux problématiques en sécurité alimentaire et l'acquisition d'un fourgon alimentaire de la Manne du jour.



INGÉNIERIE

Un service d'ingénierie a été mis en place à la MRC d'Antoine-Labelle en juin 2018. Celui-ci contribue à l'amélioration de la planification, de la gestion et de la réalisation des travaux de génie civil sur son territoire par l'accompagnement des municipalités. De plus, le service planifie et gère les travaux d'amélioration du P'tit Train du Nord, en plus de coordonner le Plan d'intervention de sécurité routière en milieu municipal (PISRMM). Les principaux avantages de ce service sont l'amélioration des connaissances des infrastructures municipales ainsi que des programmes d'aide financière, le développement local et régional d'expertise, le support et le transfert de connaissances entre les municipalités, de même qu'une meilleure gestion, réalisation et estimation des coûts des projets. Depuis sa mise en place, ce sont 14 municipalités du territoire qui ont adhéré à ce partenariat.

SERVICES AUX MUNICIPALITÉS

Réalisations 2019

- Embauche d'un technicien en génie civil;
- Réalisation des projets planifiés dans la programmation annuelle du service soit :
 - Visites des infrastructures routières et municipales et planification des travaux de voirie locale;
 - Relevés et mesurage terrain sur le réseau de routes locales;
 - Élaboration de plans et devis techniques pour la réfection des routes locales et demandes d'aide financière pour la réalisation des travaux auprès du ministère des Transports (MTQ);
 - Appel d'offres de services professionnels pour divers projets en infrastructures municipales – étude d'avant-projet, étude de faisabilité, mesurage des boues, plans et devis techniques, étude de circulation, étude géotechnique, relevé d'arpentage, etc.;
 - Étude et diagnostic de travaux divers – dépôt à neige, problématique de ponceau et cours d'eau, stabilité de rive, etc.;
 - Élaboration de plans et devis techniques pour travaux d'infrastructures municipales – construction de trottoirs, remplacement de ponceaux, etc.;
- Supervision et coordination pour l'élaboration du Plan d'intervention de sécurité routière en milieu municipal (PISRMM);
- Support technique à la réalisation de travaux d'entretien et d'aménagement des cours d'eau;
- Dépôt au MAMH des projets de mise en commun pour l'achat d'équipement d'arpentage et développement d'expertise en ingénierie des cours d'eau.



Orientations 2020

La mission globale que s'est donnée le service d'ingénierie de la MRC d'Antoine-Labelle est d'améliorer le niveau de service des infrastructures municipales sur son territoire et d'optimiser les montants d'aides financières disponibles pour réaliser ces travaux. Afin de répondre aux nombreux besoins des 14 municipalités signataires de l'entente de mise en commun de service d'ingénierie, tout en s'assurant d'une saine gestion des disponibilités, une programmation complète des projets à prioriser en 2020 a été élaborée sur 2 725 heures avec possibilité de 3 145 heures conditionnellement à l'ajout d'une ressource en cours d'eau (comparativement à 1 765 heures en 2019). Ainsi, le début de l'année marquera l'arrivée en poste d'une troisième ressource à temps plein au sein de l'équipe, afin de répondre aux besoins grandissants tout en misant sur le développement d'une équipe compétente qui permet d'établir un partenariat durable avec les municipalités. Également, la mise en commun pour l'achat d'équipement en arpentage et le développement d'une expertise en ingénierie des cours d'eau au sein de la MRCAL font partie des objectifs 2020, suivant une réponse favorable du MAMH.

Projets prévus :

- Dépôt du PISRMM;
- Relevés de mesurage terrain sur le réseau de routes locales;
- Relevés d'arpentage pour fin de conception, conditionnellement à l'aide financière du MAMH pour mise en commun d'équipement;
- Élaboration de plans et devis techniques pour la réfection des routes locales et demandes d'aide financière pour la réalisation des travaux auprès du ministère des Transports (MTQ);
- Appel d'offres de services professionnels pour divers projets en infrastructures municipales – avant-projet, plans et devis techniques, etc.;
- Planification, étude d'avant-projet et diagnostic de travaux divers – problématique d'écoulement et d'inondation, mise aux normes géométrie routière, correction de courbe et talus, stabilisation de talus, réfection tablier de pont, mise à niveau pluvial et égout sanitaire, site de dépôt de neige usée, élimination des purges sur le réseau d'aqueduc;
- Élaboration de plans et devis techniques pour les travaux d'infrastructures municipales – borne sèche, réfection suite aux inondations, bassins de sédimentation et émissaire, remplacement de terrains de tennis, enlèvement d'andains, etc.;
- Élaboration des plans et devis techniques pour l'entretien et l'aménagement des cours d'eau, conditionnellement à l'aide financière du MAMH pour mise en commun des services;
- Accompagnement en surveillance des travaux;
- Accompagnement pour la programmation de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) 2019-2023;
- Mise à jour des planifications des travaux de voirie locale (PAV) 2020-2021.

P'tit Train du Nord

À l'égard du P'tit Train du Nord, la MRC d'Antoine-Labelle détient plusieurs compétences sur près de 90 km du parc qui se situe sur son territoire. Notamment, la MRCAL est responsable des travaux d'entretien, en plus de voir à la réalisation des projets d'amélioration et de mise à niveau de l'infrastructure. La gestion des activités, la promotion et la patrouille sont, quant à elles, déléguées à la Corporation du Parc linéaire le P'tit Train du Nord.

Réalisations 2019

- Élaboration de devis techniques, d'appels d'offres et surveillance des travaux d'amélioration planifiés;
- Parachèvement de l'asphaltage des travaux réalisés en 2018 dans le secteur Fer à cheval à Lac-Saguay;
- Travaux de drainage et réfection de la chaussée dans les secteurs du parc industriel à Mont-Laurier et de Bellerive à Nominuingue;
- Asphaltage de tronçons dans le secteur de Mont-Laurier (parc industriel et ponceaux 2018);
- Travaux de plantation et clôture pour amélioration visuelle du secteur du parc industriel à Mont-Laurier;
- Remplacement du tablier de pont dans le secteur de la pisciculture à Lac-des-Écorces;
- Installation de nouveaux bollards à toutes les intersections du P'tit Train du Nord;
- Poursuite des travaux de mise à jour du mobilier du parc (bancs et tables) et des installations sanitaires;
- Travaux d'aménagement paysager à la Gare de Mont-Laurier afin de finaliser la phase 1 du projet;
- Développement d'un pôle communautaire et touristique au site de la Gare de Mont-Laurier - Phase 2 :
 - Dépôt au FARR pour plans et devis techniques et travaux (subvention de 400 000\$);
 - Appel d'offres pour service d'ingénierie et architecture du paysage;
 - Élaboration des plans et devis techniques.
- Rétablissement du lien au km 198 :
 - Dépôt au FARR et Sentier Transcanadien (STC) pour l'étude d'avant-projet (subvention de 50 000\$);
 - Appel d'offres pour service d'ingénierie;
 - Élaboration de l'avant-projet quant à la construction d'une nouvelle passerelle;
 - Dépôt au FARR, MTQ (TAPU) et STC pour plans, devis techniques et construction.

Orientations 2020

- Poursuite du développement d'un pôle touristique et communautaire au site de la Gare de Mont-Laurier - Phase 2 :
 - Appel d'offres pour travaux;
 - Demande de permis;
 - Construction.
 - Dépôt au FARR, MTQ (TAPU) et STC pour plans, devis techniques et construction.
- Poursuite du projet de rétablissement du lien au km 198 :
 - Poursuivre les recherches de partenaires financiers pour construction;
 - Appel d'offres pour service d'ingénierie (plans et devis techniques);
 - Élaboration des plans et devis techniques, demande d'autorisation et permis.
- Phasage des travaux pour projet d'investissement de 25M\$.
- Parachèvement de l'asphaltage des travaux 2019 dans le secteur Bellerive à Nominuingue;
- Travaux de réfection d'un tablier de pont;
- Travaux de drainage et réfection de la chaussée secteurs critiques;
- Suivi des dossiers en attente auprès du MTQ;
- Révision des ententes d'occupation du P'tit Train du Nord.



Photo : Parc linéaire P'tit Train du Nord, Mont-Laurier

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Les activités et responsabilités du service de l'aménagement du territoire (SAT) couvrent un large éventail de domaines touchant directement ou indirectement au façonnage des milieux de vie. Ainsi, les décisions, orientations et actions menées par le SAT visent principalement à assurer un développement cohérent, durable et propre aux éléments caractérisant notre territoire et aux citoyens qui l'habitent.

Aménagement et urbanisme

Réalisations 2019

Schéma d'aménagement et de développement révisé

Le schéma d'aménagement et de développement (SAD) est le document de planification qui établit les lignes directrices de l'organisation physique du territoire d'une MRC. Depuis 2012, la MRC a entamé la révision de son schéma d'aménagement. Aussi, chaque année, la MRC est appelée à se prononcer sur le respect des différents projets, qu'ils soient de nature locale ou régionale, en fonction des modalités incluses au SAD. Concernant le SADR actuellement en vigueur, la MRC a réalisé les actions suivantes :

- Poursuite des démarches entourant l'adoption du règlement modifiant le SAD révisé en lien avec les territoires incompatibles avec l'activité minière (TIAM), afin de respecter les orientations gouvernementales et lancer un processus de consultation publique;
- Poursuite des travaux de révision et de rédaction d'un premier projet de schéma d'aménagement et de développement révisé (3e génération).

Programme de soutien à l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques

Le Programme de soutien à l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques à la planification municipale (PIACC) a été élaboré par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et le ministère de la Sécurité publique (MSP). Il vise à accroître la résilience du milieu municipal face aux effets des changements climatiques et à aider les organismes municipaux à saisir les occasions de développement pouvant en découler. À cet égard, la MRC a entamé les démarches suivantes :

- Montage d'un projet interrégional regroupant les MRC d'Argenteuil, des Pays-d'en-Haut, des Laurentides et d'Antoine-Labelle;
- Dépôt d'une demande d'aide financière auprès du MAMH pour la réalisation du projet PIACC interrégional.

Gestion des cours d'eau

Le règlement 310 a pour principal objet de régir toute matière relative à l'écoulement des eaux situées sur le territoire de tenure privée de la MRC. Une Politique relative à la gestion des cours d'eau sous juridiction de la MRC a été adoptée en novembre 2008 mettant en place le cadre d'intervention. Finalement, une Entente relative à la gestion des cours d'eau et à la réalisation de travaux de nettoyage est renouvelée aux trois ans. Cette entente encadre les services de gestion de certains travaux et d'application des règlements relatifs aux cours d'eau. En 2019, la MRC a réalisé l'action suivante :

- Soutien dans la réalisation des travaux d'entretien du cours d'eau Bissonnette;
- Accompagnement pour une demande d'aménagement d'un cours d'eau à Sainte-Anne-du-Lac;
- Suivi des dossiers actifs (entretien et aménagement) auprès des municipalités concernées.
-

Plan régional des milieux humides et hydriques

L'adoption par le gouvernement de la Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques (LCMH), en juin 2017, exige aux MRC de se doter de plans régionaux des milieux humides et hydriques (PRMHH). Les MRC ont un délai de cinq ans pour procéder à la réalisation et à l'adoption d'un tel document. En lien avec cette nouvelle obligation, les actions suivantes ont été réalisées en 2019 :

- Dépôt d'une demande et obtention d'une aide financière de 83 300 \$ auprès du MELCC pour la réalisation d'un PRMHH;
- Réalisation d'un plan de travail et d'un inventaire de données disponibles concernant les milieux humides et hydriques;
- Étude de possibilité visant à regrouper les MRC d'Antoine-Labelle et des Pays-d'en-Haut, afin de bonifier les connaissances régionales en matière de milieux naturels dans le cadre d'un projet FARR;
- Participation au forum sur les PRMHH.

Plan de développement de la zone agricole (PDZA)

Lancé en avril 2015, l'objectif de ce plan est de mettre en valeur les activités et le potentiel de la zone agricole tout en favorisant un développement responsable et durable sur le territoire. La concertation entre la MRC, le CLD d'Antoine-Labelle et la SADC d'Antoine-Labelle a permis l'embauche d'une ressource dédiée à la mise en œuvre de ce plan. Pour 2019, six projets ont été priorités, soit :

- Poursuite du déploiement du projet L'ARTERRE, un service de maillage axé sur l'accompagnement et le jumelage entre aspirants-agriculteurs et propriétaires agricoles ou fonciers. L'ARTERRE dénombre maintenant 43 inscriptions, dont 25 cédants, 18 aspirants et 4 possibles jumelage en cours;
- Soutien au développement et à la consolidation des entreprises acéricoles par l'organisation de formation en acériculture en collaboration avec Table Forêt Laurentides. 11 personnes ont été formées;
- Optimisation de l'efficacité des réseaux de drainage en milieu agricole par l'élaboration d'une grille d'évaluation de l'état du drainage agricole;
- Accessibilité aux programmes d'aide, aux services et à la formation destinés aux entreprises agricoles. Rencontres diverses auprès des producteurs agricoles – formations, mise en relation, accompagnement, rencontres d'information, etc.
- Soutien au développement de la production biologique par la mise en place d'un partenariat avec Lactanet, démarrage d'un projet d'offre de services personnalisés pour les producteurs laitiers souhaitant se convertir au bio;
- Promotion de l'agriculture dans les établissements scolaires et dans les événements locaux et régionaux. Recensement des initiatives sur la sensibilisation de l'agriculture.

Orientations 2020

Schéma d'aménagement et de développement révisé

- Poursuite du processus d'identification des TIAM et adoption d'un nouveau projet de règlement répondant aux orientations gouvernementales;
- Dépôt d'un premier projet de SADR3.

Programme de soutien à l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques

- Réalisation du projet interrégional visant l'élaboration d'un Plan d'adaptation et d'atténuation des changements climatiques sous réserve de l'octroi du financement par le MAMH :
 - Évaluer les impacts climatiques actuels;
 - Définir les impacts potentiels des changements climatiques et analyser les vulnérabilités;
 - Réaliser une démarche d'appréciation des risques potentiels pour le territoire;
 - Trouver et prioriser des options de gestion des risques;
 - Élaborer un plan de travail et un échéancier;
 - Produire et mettre en place un plan d'adaptation aux changements climatiques.

Plan régional des milieux humides et hydriques

- Début des travaux d'élaboration du plan régional des milieux humides et hydriques.

Plan de développement de la zone agricole

- Poursuite du déploiement du service L'ARTERRE;
- Réalisation des actions inscrites au plan de mise en œuvre annuel;
- Révision du PDZA, sous réserve de l'octroi du financement par le MAPAQ.

Gestion des cours d'eau

- Accompagnement aux municipalités dans la réalisation de travaux d'entretien ou d'aménagement de cours d'eau;
- Bonification des connaissances et des outils entourant la géomorphologie des cours d'eau (formation et accompagnement);
- Prise en compte de la gestion des cours d'eau dans les planifications PIACC et PRMHH.

Gestion du territoire public et ententes de délégation

En vertu de diverses ententes conclues avec le gouvernement du Québec, la MRC a acquis, au fil des années, plusieurs responsabilités relatives à la gestion des terres publiques et aux ressources qu'on y retrouve. Elle est mandataire de la gestion et des responsabilités liées aux baux de villégiature et aux divers droits et autorisations sous sa gestion (sentiers VHR, érablières, parcs, sentiers, etc.), et procède également à des travaux forestiers sur le territoire public intramunicipal (TPI).

Réalizations 2019

Terres publiques intramunicipales

Le 26 mai 2000, la MRCAL se voyait confier par le gouvernement du Québec la gestion des terres publiques intramunicipales (TPI) sur son territoire. Cette entente de gestion prévoit la délégation de la gestion foncière et forestière des terres publiques libres de droits forestiers en milieu municipal. En 2019, plusieurs opérations ont été menées sur les TPI du territoire :

- Démarrage du projet Banque de terres acéricoles (2019-2021) :
 - Obtention d'une aide financière de 150 000 \$ par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ);
 - Inventaire acéricole réalisé sur huit secteurs totalisant 820 hectares;
 - Diagnostic sylvicole sur l'ensemble des secteurs conclue des secteurs propices à l'implantation d'une érablière;
- Planification et supervision des travaux de préparation de terrain et de reboisement de 14 300 plants d'épinette dans un ravage de chevreuil;
- Préparation et supervision des travaux de construction de 2,1 km de chemin pour aménager et donner accès à une érablière avec un potentiel acéricole
- Planification et supervision de six secteurs de travaux d'aménagement forestier générant 9 800 m³, afin de récupérer le bois tombé suite à des chablis, de préserver le potentiel acéricole et d'aménager un futur site de villégiature;

- Lancement de 11 appels d'offres pour divers inventaires ou travaux (reboisement, martelage, récolte de bois, construction de chemins, etc.);
- Octroi d'un nouveau permis et démarrage d'un nouveau projet acéricole de 20 000 à 25 000 entailles – Érablière du Nord;
- Réalisation d'un mandat d'étude des potentiels acéricoles théoriques pour les territoires des MRC d'Antoine-Labelle, des Laurentides, d'Argenteuil, de Deux-Montagnes et de la Ville de Mirabel dans le cadre du Fond d'appui au rayonnement des régions (FARR).

Baux de villégiature

En juin 2010, la MRC signait une entente avec le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) pour la gestion foncière des baux de villégiature et la gestion du sable et du gravier (carrières-sablières) situés sur les terres publiques. Ce type de gestion permet à la MRC d'accroître son autonomie quant au développement et à la mise en valeur du territoire :

- Mise en disponibilité de deux baux de villégiature par tirage au sort;
 - Lac des Polonais, municipalité de Sainte-Anne-du-Lac;
 - Lac des Zouaves, municipalité de Kiamika;
- Analyse et commentaires sur les modifications légales proposées sur la tarification des baux de villégiature.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Territoires non organisés (TNO)

En vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la MRC agit au même titre qu'une municipalité locale dans les territoires non municipalisés. À ce titre, le rôle du service de l'aménagement du territoire comprend :

1. Inspection et visite terrain sur un territoire de plus de 10 000 km²;
2. Coordination, inspection, gestion et entretien des neuf lieux d'enfouissement en territoire isolé (LETI) et cinq lagunes de boues de fosses septiques (adjacents aux LETI);
3. Collaboration avec le MFFP dans l'encadrement réglementaire des territoires fauniques structurés (ZÉCS et Pourvoiries);
4. Suivi régulier et relevés sur les fermetures de ponts et de chemins par le MFFP;
5. Participation financière pour la réfection et l'entretien du réseau multiresource stratégique.

En 2019, la MRC a donc posé les actions suivantes :

- Demande d'agrandissement du bail adressé au MERN pour le LETI Iroquois;
- Réalisation du projet pilote pour le LETI Rivière-Gatineau visant le tri des matières résiduelles par l'installation de panneaux signalétiques.

53	permis émis
49	permis revisité
70	revisite d'évaluation
29	avis d'infraction
31	occupants sans droit visités

Parcs régionaux

Les parcs régionaux de la MRCAL ont été créés selon les pouvoirs que lui concède la Loi sur les compétences municipales. En vertu de ce cadre légal, la MRC est signataire des ententes d'exploitations des parcs avec différents ministères provinciaux. Par ailleurs, la mise en œuvre de la planification de ces parcs est confiée à des organismes gestionnaires à but non lucratif. Une des responsabilités de la MRC est donc d'assurer le suivi de la planification établie dans chacun des parcs, en plus de jouer le rôle de personnes ressources. Parmi les actions à souligner dans la dernière année :

- Participation au processus d'appel d'offre du projet de mise en valeur de la Montagne du Fort du Parc régional du Poisson Blanc;
- Participation au projet de mise en valeur du pôle Windigo du Parc régional Montagne du Diable;
- Obtention de la délégation de gestion foncière du pôle Windigo du Parc régional Montagne du Diable;
- Travaux de révision du plan d'aménagement et de gestion du Parc régional Kiamika;
- Adoption d'un projet de règlement encadrant la pratique des activités récréotouristiques sur le territoire des parcs régionaux de la MRC d'Antoine-Labelle.

En 2019, les parcs régionaux ont également été soutenu par le FARR visant le développement de trois projets :

- Projet de mise en valeur du pôle Windigo du Parc régional Montagne du Diable – 150 000 \$;
- Projet de développement du pôle d'accueil de la baie Blueberry du Parc régional Kiamika – 100 000 \$;
- Projet d'étude et de développement de la Montagne du Fort – Parc régional du Poisson Blanc – 100 000 \$.

Règlementation régionale en territoire public

En vertu des ententes signées avec le gouvernement du Québec, la MRC a la possibilité de mettre en place un règlement visant à encadrer le camping en territoire public en y désignant, entre autres, les zones sensibles où ce type d'activité devrait être proscrit et où il pourrait générer des conflits d'usage à proximité du territoire privé, en plus d'un règlement visant à officialiser les pouvoirs de l'organisation en termes de gestion du camping sur les territoires publics situés dans les parcs régionaux. En 2019, les actions suivantes ont été réalisées :

- Dépôt et recommandation favorable de la commission d'aménagement sur un projet de règlement.



Photo : Route Engène-Trinquier, Mont-Laurier

Orientations 2020

Terres publiques intramunicipales

- Poursuite du projet Banque de terres acéricoles (2019-2021) :
 - Inventaire sur de nouveaux secteurs totalisation 700 hectares;
 - Réalisation d'aménagements forestiers sur des secteurs ciblés;
 - Élaboration de fiches d'information pour la mise en disponibilité des sites ciblés;
- Poursuite du projet FARR par la diffusion des résultats générés par le projet d'étude des potentiels acéricoles, dont la diffusion du guide;
- Production d'un rapport quinquennal d'évaluation, tel que prévu à la convention des gestions signée avec le gouvernement du Québec.

Réglementation régionale en territoire public

- Entrée en vigueur des règlements, sensibilisation et collaboration du milieu municipal dans l'application de ceux-ci.

Baux de villégiature

- Restauration de deux sablières, sous réserve de l'aide financière du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN);
- Révision des procédures internes d'octroi de bail de sable et gravier en milieu municipal.

Territoires non organisés

- Agrandissement du site du LETI Iroquois, sous réserve des autorisations gouvernementales;
- Installation d'une clôture au LETI Adonis;
- Déploiement du projet de tri des matières résiduelles à l'ensemble des LETI par l'installation de panneaux signalétiques.

Parcs régionaux (projets soutenus par le FARR)

- Étude de mise en valeur de la Montagne du Fort du Parc régional du Poisson Blanc;
- Poursuite du développement du pôle Windigo du Parc régional Montagne du Diable;
- Adoption d'un nouveau plan d'aménagement et de gestion du Parc régional Kiamika;
- Implantation d'un nouveau pôle d'accueil au Parc régional Kiamika.



Photo : Petit lac, Chute-Saint-Philippe

GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES NATURELLES

Mise en place par la MRC d'Antoine-Labelle en août 2015, le service de gestion intégrée des ressources naturelles (SGIRN) a pour principal mandat la gestion du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) pour la grande région des Laurentides composée de huit MRC. Par ce programme, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), délègue aux MRC des responsabilités en regard à la gestion intégrée des ressources en territoire forestier. Le PADF vise l'atteinte de deux principaux objectifs. La MRC assure d'abord la coordination des tables de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT), afin de documenter les différents enjeux reliés à l'aménagement forestier et mener les consultations publiques à l'égard des Planifications d'aménagement forestier intégré (PAFI) pour les volets tactiques et opérationnels. Elle soutient ensuite la réalisation des travaux d'aménagement forestier en territoire public intramunicipal (TPI) et en forêts privées, ainsi que le maintien et l'amélioration du réseau de chemins multiusages sécuritaire pour les divers utilisateurs. Le programme assure également un accompagnement des initiatives favorisant l'aménagement du territoire forestier et la mise en valeur des ressources forestières.

Réalisations 2019

- Planifier le plan de travail et le budget annuel du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) pour soutenir les activités de la TGIRT, l'organisation de consultations publiques et faire le nouvel appel de projets d'interventions ciblées;
- Mettre sur pied, organiser et effectuer le suivi des quatre comités de travail en lien avec les objectifs locaux d'aménagement (acéricole, chemins, habitats fauniques et stratégies de production de bois).

Planification forestière, organisation et coordination des consultations publiques

À titre de responsable de la délégation du MFFP pour la région des Laurentides, la MRC d'Antoine-Labelle organise et mène les consultations publiques sur les Planifications d'aménagement forestier intégré tactiques (PAFI-T) et les Planifications d'aménagement forestier intégré opérationnel (PAFI-O) préparées par le ministère pour chaque UA, en plus d'assurer les tâches découlant de ces consultations. Pour l'année 2019, la MRCAL a tenu des consultations uniquement en ce qui concerne les PAFI-O.

- Consulter la mise à jour du PAFI-O découlant du PAFI-T, notamment pour y intégrer progressivement de nouveaux secteurs d'intervention où sont planifiés :
 - La récolte de bois;
 - La voirie forestière des bénéficiaires de garantie (BGA);
 - La réalisation de travaux d'aménagement forestier (non commerciaux);
 - Les mesures d'harmonisation des usages retenues par le ministère.
- Produire le rapport de la consultation publique :
 - Rédiger les comptes-rendus des deux séances d'informations;
 - Présenter les extraits originaux des intérêts, préoccupations et informations recueillies;
 - Structurer l'information pour regrouper les commentaires par chantier;
- Participer aux rencontres d'un comité ciblé lorsqu'un chantier proposé se situe à proximité d'un lieu habité. Ce comité est formé de la municipalité locale concernée afin d'identifier les enjeux particuliers reliés à un chantier forestier et de proposer des mesures d'harmonisation des usages et opérationnelles avec l'industriel forestier impliqué;
- Harmoniser les usages de 45 chantiers des UAF 61-51, 64-52 et 64-71;
- Mettre à jour les cartes interactives et les calendriers des travaux sur le site web de la MRCAL.

Tables de gestion intégrée des ressources et du territoire

Les tables de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT) sont mises en place dans le but d'assurer la prise en compte, dans la planification forestière, des intérêts et des préoccupations des personnes et organismes touchés par les activités d'aménagement forestier. Ces tables doivent fixer les objectifs locaux d'aménagement durable des forêts et convenir des mesures d'harmonisation des usages des chantiers. Les utilisateurs du territoire de la région des Laurentides sont regroupés en deux TGIRT (sud et nord) qui correspondent aux unités d'aménagement forestier (UA). La TGIRT Sud regroupe les UA 064-52 et 061-51, la TGIRT Nord l'UA 064-71.

- Planifier, coordonner, organiser et faire le suivi des différentes rencontres des TGIRT Nord, Sud et conjointe;
- Convenir d'un plan de travail sur les enjeux d'aménagement forestier de la région;
- Informer et échanger sur les instructions des mesures d'harmonisation des usages ou opérationnelles;
- Collaborer à l'adoption des mesures d'harmonisation des usages des chantiers;
- Convenir d'un mécanisme de règlement des différends pour les mesures d'harmonisation des usages (MHU);
- Permettre les échanges entre les utilisateurs concernés afin de convenir, dans une entente, des mesures d'harmonisations opérationnelles (MHO) adaptées aux conditions propres à chaque chantier;
- S'entendre sur les étapes de consultations pour l'utilisation d'une traverse temporaire à l'extrémité du réseau de chemins (grille des écarts);
- Participer à l'élaboration de la stratégie régionale de production de bois en vue des PAFI 2023;
- Participer au développement acéricole de la région en préparant la prochaine offre de contingent, la cartographie du potentiel acéricole et le guide du promoteur;
- Mettre le réseau routier multiusage prioritaire (RRMUP) à jour pour mieux planifier l'accès au territoire public et l'entretien des chemins;
- Informer et échanger sur la gestion intégrée des habitats fauniques;
- Présenter les projets PADF en lien avec l'acquisition de connaissances et la documentation d'enjeux de la TGIRT;
- Reconfigurer et mettre à jour la section du site web de la TGIRT afin de faciliter l'utilisation des membres.

GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES NATURELLES

Interventions ciblées

La MRCAL assure l'administration et le suivi du volet Interventions ciblées lié à l'aménagement forestier, du PADF.

- Lancer un appel de projets concernant les interventions ciblées sur l'ensemble du territoire des Laurentides;
- Procéder à la formation et aux rencontres des trois comités de priorisation pour valider, émettre les recommandations et sélectionner les projets soumis;
- Financer 10 projets PADF – Interventions ciblées totalisant 274 173\$.

Nom du projet	Secteur d'activité	Promoteur	Subvention accordée
Aménagement forestier des TPI	Travaux sylvicoles sur territoires forestiers	Comité Multi-ressources de la Vallée de la Rouge	37 120 \$
Mobilisation des bois	Mise en valeur de la ressource forestière sur forêts privées	Alliance des propriétaires forestiers Laurentides-Ou-taouais	17 600 \$
Mieux identifier et protéger les ruisseaux intermittents et permanents dans les futurs chantiers forestiers (phase II)	Acquisition de connaissances et de documentation d'enjeux pour la TGIRT	Régionale des Zecs Hautes-Laurentides	24 000 \$
Visites-conseils et travaux sylvicoles	Travaux sylvicoles sur terres privées	Agence régionale de mise en valeur des forêts privées des Laurentides	58 585 \$
Amélioration de la sécurité et du drainage sur le chemin du lac 31 miles	Travaux de réfection de chemins multiusages	Municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain	20 250 \$
L'ABC de la forêt pour contribuer au développement d'une culture forestière	Mise en valeur éducative de la ressource forestière	Table Forêt Laurentides	9 500 \$
Réfection chemin multiusage pour améliorer la sécurité des usagers	Travaux de réfection de chemins multiusages	Société de développement du réservoir Kiamika	3 000 \$
Analyse et identification des besoins pour l'automatisation d'un outil Lidar/QGIS	Acquisition de connaissances et de documentation d'enjeux pour la TGIRT	Signature Bois Laurentides	5 000 \$
Aménagement forestier des TPI	Travaux sylvicoles sur les territoires forestiers résiduels	MRC des Laurentides	54 118 \$
Aménagement forestier des TPI	Travaux sylvicoles sur les territoires forestiers résiduels	MRC d'Antoine-Labelle	45 000 \$

Orientations 2020

- Actualiser les TGIRT afin de respecter les nouvelles orientations et répondre aux besoins des membres;
- Coordonner les rencontres entre les responsables et les partenaires des différents projets du plan de travail des TGIRT des Laurentides;
- Élaborer et présenter un bilan de la planification annuelle et du registre des projets d'interventions ciblées au MFFP;
- Réaliser la planification annuelle en vue de l'obtention de l'enveloppe budgétaire prévue pour soutenir les activités de la TGIRT et faire le nouvel appel de projets d'interventions ciblées;
- Améliorer la mise à jour de l'information pour augmenter l'efficacité de l'harmonisation des usages et la diffusion de l'information sur chaque chantier;
- Revoir le site web du SGIRN afin de rendre la consultation plus attrayante et efficace;
- Améliorer la connaissance sur la protection de l'eau en matière d'aménagement forestier;
- Poursuivre les objectifs locaux d'aménagement.



Photo: Commonwealth Plywood, Mont-Laurier

ÉVALUATION FONCIÈRE

C'est le service de l'évaluation foncière de la MRC d'Antoine-Labelle qui est en charge de la confection et de la mise à jour des rôles fonciers des municipalités conformément à la loi. Le service d'évaluation gère 35 803 dossiers.

Réalisations 2019

Rôle d'évaluation

- Nouvelle nomination au poste de directeur adjoint du service d'évaluation et évaluateur agréé signataire des rôles d'évaluation foncière;
- Attribution du contrat pour des mandats spéciaux en évaluation foncière, tel que l'évaluation des propriétés d'Uniboard Canada, Commonwealth Plywood et plusieurs autres;
- Révision et dépôt des rôles d'évaluation des municipalités de Lac-Saint-Paul, Notre-Dame-de-Pontmain, Rivière-Rouge, La Macaza, Lac-Saguay, Ferme-Neuve, Sainte-Anne-du-Lac et les territoires non organisés;
- Utilisation des logiciels d'inspection mobile a été entamée par le traitement de dossiers électroniques;
- Fournir des vêtements de travail, à l'effigie de la MRC et du service d'évaluation, aux employés sur le terrain afin qu'ils soient bien identifiés lors de leurs inspections.

6 200 dossiers ont fait l'objet d'inventaire en 2019, soit 70 % de l'objectif

12 987 dossiers ont fait l'objet d'un changement de valeur pour 2020

Réforme cadastrale

- Dépôt d'une partie de la réforme de 2018 a été réalisé en 2019, en plus des 2 600 certificats émis pour officialiser l'entrée en vigueur de cette réforme

Orientations 2020

Rôle d'évaluation

- Révision et dépôt des rôles d'évaluation des municipalités de Notre-Dame-du-Laus, Lac-du-Cerf, Kiamika, Nominingue, L'Ascension, Chute-St-Philippe et Mont-St-Michel;
- Mise en place de la phase 2 de l'inspection mobile afin d'intégrer la réception électronique des permis;
- L'amélioration du temps de traitement des intrants reçus des municipalités constitue un objectif 2020.

Réforme cadastrale

- Traitement informatique des dossiers de réformes cadastrales de l'année 2019;
- Réalisation des réformes cadastrales des municipalités de L'Ascension, La Macaza et le dernier mandat de Rivière-Rouge.

Objectifs de réalisation

12 151 nouvelles évaluations

2 500 mutations

2 900 changements d'adresse

8 200 visites de propriétés



Photo : Mont-Laurier

Le CLD de la MRC d'Antoine-Labelle a pour mission de valoriser l'entrepreneuriat en façonnant un environnement propice afin d'accroître la prospérité et la richesse collective du territoire. Sa mission est d'être l'organisation référence en matière de conseil en développement économique du territoire de la MRCAL, dû à sa connaissance du tissu économique et à sa relation avec les membres de la communauté entrepreneuriale.

Réalisations 2019

		Nombre de projets créés	Nombre de projets complétés	Nombre d'emplois créés	Nombre d'emplois maintenus	Investissements
Par région	Lièvre Nord	35	12	8	12	13 401 \$
	Lièvre Sud	31	13	4	23	10 000 \$
	MRCAL	13	10	1	3	1 640 \$
	Région de Mont-Laurier	227	121	90	271	3 905 350 \$
	Vallée de la Rouge	66	29	45	45	9 452 420 \$
	TOTAL	372	185	148	354	13 382 811 \$
Par secteur	Commercial	44	15	12	100	1 850 640 \$
	Touristique	74	51	30	53	4 651 850 \$
	Services	144	71	59	116	818 481 \$
	Agroalimentaire	52	21	12	55	5 611 247 \$
	Manufacturier	58	27	35	30	450 593 \$
	TOTAL	372	185	148	354	13 382 811 \$

Fonds local d'investissement (FLI)

La MRC d'Antoine-Labelle confie le mandat de gestion du FLI qui est un portefeuille de capital de risque principalement dédié à la création, la modernisation, l'expansion ou le redressement d'entreprises des secteurs manufacturier, agroalimentaire ou touristique. Le FLI peut être offert sous forme de prêt ou de capital actions.

_____ **62** demandes d'aide financière

_____ **18** projets complétés

_____ **893 339 \$** en emprunt

_____ **99 %** de taux de survie des entreprises entre 2014 et 2019

Fonds local d'investissement – Relève

Le volet relève du FLI a pour objectif de susciter l'entrepreneuriat sur le territoire et de favoriser la création d'emplois par une aide sous forme de prêt.

_____ **8** demandes d'aide financière

_____ **2** projets complétés

_____ **142 500 \$** en emprunt

_____ **100 %** de taux de survie des entreprises entre 2014 et 2019

CLD D'ANTOINE-LABELLE

Fonds local de solidarité (FLS)

Le FLS est destiné à soutenir financièrement les entreprises en démarrage et en expansion, et ce, principalement dans le but de créer et maintenir des emplois. C'est également un mandat de gestion confié par la MRCAL.

_____ **49** demandes d'aide financière

_____ **14** projets complétés

_____ **316 256 \$** en emprunt

_____ **100 %** de taux de survie des entreprises entre 2014 et 2019

Mesure de Soutien au Travail Autonome (STA)

Le CLD est mandaté par le Centre local d'emploi (CLE) de Mont Laurier pour livrer la mesure STA d'Emploi-Québec. Cette mesure offre un soutien financier aux prestataires de l'Assurance-emploi et de la Sécurité du revenu qui désirent créer leur propre entreprise.

_____ **9** projets complétés

_____ **71 %** de taux de survie des entreprises entre 2014 et 2019

Politique de soutien aux projets structurants

Conformément à la politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie, le CLD a procédé à un appel de projets. Tous les dossiers ont été analysés par le comité régional de gestion suivant le cadre de gestion adopté au préalable par le conseil de la MRC d'Antoine-Labelle. Afin d'attribuer les fonds, le comité utilise une grille de pointage, prévue à cet effet, permettant de donner une note aux projets en fonction de leur caractère structurant, durable et essentiel au développement de notre communauté.

_____ **2** projets complétés

_____ **100 000 \$** en subvention

Fonds nouvel entrepreneur (NE)

Le NE a pour objectif de fournir un support technique et financier, sous forme de subvention, aux entrepreneurs désirant créer ou acquérir une première entreprise à but lucratif légalement constituée.

_____ **3** demandes d'aide financière

_____ **2** projets complétés

_____ **7 000 \$** en subvention

_____ **94 %** de taux de survie des entreprises entre 2014 et 2019

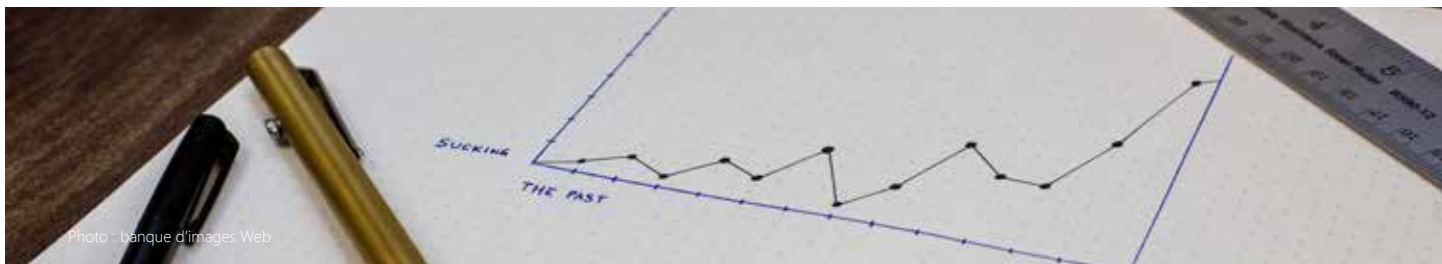
Fonds – Prêt d'honneur

L'objectif du Fonds – Prêt d'honneur est de favoriser l'entrepreneuriat et de créer des emplois en accordant à des entrepreneurs ayant un projet d'entreprise à but lucratif, un prêt sur leur honneur, et ce, sans modalités de remboursement et sans intérêts.

_____ **70 %** de taux de survie des entreprises entre 2014 et 2019

Orientations 2020

- Poursuivre la mise en œuvre de la planification stratégique du CLD;
- Offrir des services de première ligne en accompagnant les entrepreneurs, du conseil jusqu'à la réalisation d'un plan d'affaires et de sa mise en œuvre;
- Conduire et supporter les projets visant l'amélioration de l'environnement d'affaires;
- Financer les entreprises suite à l'analyse de demandes, procéder aux déboursments et à la prise de suretés, ainsi que procéder aux encaissements;
- Lancer un appel de projets en septembre 2020 dans le cadre de la politique de projets structurants pour améliorer les milieux de vie de la MRC d'Antoine-Labelle, analyser les demandes et octroyer 150 000 \$ en aide financière;
- Faire la promotion et l'accueil touristique du territoire de la MRC d'Antoine-Labelle par le développement d'un nouveau site web et par le déploiement des ressources physiques en fonction des besoins d'accueil touristique.



LES ÉQUIPES DE TRAVAIL 2020

Service de l'administration générale



Mylène Mayer
Directrice générale



Myriam Gagné
Directrice générale adjointe



Jacques Supper
Directeur général adjoint
par interim



Nicole Laurin
Adjointe à la direction générale,
activités financières



Mélie Lauzon
Adjointe à la direction générale,
activités administratives



Mireille Corbeil
Greffière de la cour municipale



Nancy Mathieu
Greffière adjointe de la cour
municipale



Lise Richard
Commis comptable



Renée Dumoulin
Commis comptable



Karine Labelle
Secrétaire de direction



Mathieu Meilleur
Coordonnateur régional en
sécurité incendie



Billie Piché
Coordonnatrice aux
communications



Annie-Claude Beaumont
Agente de développement
culturel et du territoire



Poste vacant
Chargé de projet Internet
haute vitesse



Johanne Grenier
Secrétaire-réceptionniste



Danny Quevillon
Technicien informatique



Yenisey Iznaga-Rodriguez
Concierge

LES ÉQUIPES DE TRAVAIL 2020

Service d'ingénierie



Andrée-Anne Lemieux
Directrice



Marie-Ève Raymond Bélec
Secrétaire



Pier-Luc Pouliot
Ingénieur



Vincent Lebreton
Technicien en génie civil

Service d'aménagement du territoire



Jocelyn Campeau
Directeur



Emmanuelle Marcil
Directrice adjointe



Julie Grégoire
Secrétaire



Sylvie Labelle
Secrétaire responsable
des baux de villégiature



Joëlle Lafrenière
Chargée de projet SADR



Jeanne D'Arc Raymond
Technicienne en urbanisme



Sylvain Bélisle
Inspecteur des TNO



Jeffrey Bélisle
Inspecteur adjoint des TNO



Martin Mayer
Inspecteur adjoint des TNO



Ginette Mann
Technicienne en cartographie



Luc Couture
Technicien en foresterie



Simon Turcotte
Technicien en foresterie et
en gestion du territoire



Nadia Brousseau
Chargée de projet PDZA

LES ÉQUIPES DE TRAVAIL 2020

Service de gestion intégrée des ressources naturelles



Claude Dionne
Directeur



Marie-Ève Raymond Bélec
Secrétaire



Arienne Caron-Daviault
Chargée de projet



Sylvain Boivin
Technicien en géomatique

Service d'évaluation foncière



Guy Quévillon
Directeur



Alexandre Lozeau
Directeur adjoint



Diane Ayotte
Technicienne en évaluation foncière



Nicole Leduc
Technicienne en évaluation foncière



Sylvain Racine
Technicien en évaluation foncière



Roger Quévillon
Technicien en évaluation foncière



Roger Diotte
Technicien en évaluation foncière



Marc Courcelles
Technicien en évaluation foncière



Benoit Robert
Technicien en évaluation foncière



Benoit Legault
Technicien en évaluation foncière



Yannick Maurais
Technicien en évaluation foncière



Charly Laurin-Brooks
Technicien en évaluation foncière



Martin Mayer
Technicien en évaluation foncière



David Coursol
Technicien en évaluation foncière



David Supper
Technicien en évaluation foncière



Rosalie Boucher
Technicienne en évaluation foncière

LES ÉQUIPES DE TRAVAIL 2020

CLD d'Antoine-Labelle



Frédéric Houle
Directeur



Francine Thibault
Adjointe à la direction



Manon Landry
Contrôleur financier



Manon Côté
Agente de développement rural



Annie Mathieu
Agente de développement rural



Jean-François Lamoureux
Conseiller



Ariane Piché
Conseillère



Billie Piché
Coordonnatrice aux communications



Marie-Pierre Villeneuve
Coordonnatrice des communications et des relations touristiques



Kelly Robinette
Agente des communications et des relations touristiques



Myriam Perrier
Préposé à l'information touristique

LE CONSEIL ET LES COMITÉS

Le conseil de la MRC

Le conseil de la MRC d'Antoine-Labelle est composé des maires et mairesses des 17 municipalités du territoire. Le conseil de la MRC a tenu 10 séances régulières en 2019 et en prévoit 10 pour 2020.

- M. Normand St-Amour, maire de Chute-St-Philippe
- M. Gilbert Pilote, maire de Ferme-Neuve et préfet
- M. Michel Dion, maire de Kiamika
- M. Pierre Flamand, maire de Lac-des-Écorces
- Mme Danielle Ouimet, mairesse de Lac-du-Cerf
- Mme Francine Asselin-Bélisle, mairesse de Lac-Saguay
- Mme Colette Quevillon, mairesse de Lac-Saint-Paul
- Mme Céline Beauregard, mairesse de La Macaza
- M. Luc St-Denis, maire de l'Ascension
- M. Daniel Bourdon, maire de la Ville de Mont-Laurier
- M. André-Marcel Évêquo, maire de Mont-St-Michel
- M. Georges Décarie, maire de Nominique et préfet suppléant
- Mme Francine Laroche, mairesse de Notre-Dame-de-Pontmain
- M. Stéphane Roy, maire de Notre-Dame-du-Laus
- M. Denis Charette, maire de la Ville de Rivière-Rouge
- M. Luc Diotte, maire de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles
- Mme Annick Brault, mairesse de Sainte-Anne-du-Lac

Le comité administratif

Afin de faciliter la gestion administrative de la MRC, le conseil de la MRC a institué le comité administratif, organe décisionnel constitutif, qui est composé de six (6) élus. Les séances du comité administratif sont publiques. Outre ces séances décisionnelles, les maires et mairesses ou autres représentants municipaux de la MRC sont nommés par le conseil de la MRC sur divers comités ou organisations. Ce comité est élu à tous les deux ans. Ainsi, le comité administratif de 2019 était composé de :

- M. Gilbert Pilote, maire de Ferme-Neuve et préfet
- M. Georges Décarie, maire de Nominique et préfet suppléant
- M. Daniel Bourdon, maire de la Ville de Mont-Laurier
- M. Denis Charette, maire de la Ville de Rivière-Rouge
- M. Pierre Flamand, maire de Lac-des-Écorces
- Mme Francine Laroche, mairesse de Notre-Dame-de-Pontmain

Le comité administratif de 2020 est composé de :

- M. Gilbert Pilote, maire de Ferme-Neuve et préfet
- M. Georges Décarie, maire de Nominique et préfet suppléant
- M. Daniel Bourdon, maire de la Ville de Mont-Laurier
- M. Denis Charette, maire de la Ville de Rivière-Rouge
- M. Pierre Flamand, maire de Lac-des-Écorces
- M. Normand St-Amour, maire de Chute-Saint-Philippe

Le bureau des délégués de la MRC

- M. Gilbert Pilote, maire de Ferme-Neuve et préfet
- M. Georges Décarie, maire de Nominique et préfet suppléant
- M. Daniel Bourdon, maire de la Ville de Mont-Laurier

Comités créés en vertu d'une loi ou d'une entente

- Commission d'aménagement
- Comité consultatif agricole
- Comité sécurité publique
- Table de gestion intégrée des ressources – Nord
- Table de gestion intégrée des ressources – Sud
- Comité multiressource des territoires publics intramunicipaux

Comités créés par la MRC

- Comité culturel
- Comité de sélection
- Comité marketing territorial
- Comité Internet haute vitesse
- Comité pour la Fondation de la MRC d'Antoine-Labelle pour l'environnement
- Comité d'évaluation foncière
- Comité intermunicipal de la cour municipale
- Comité de suivi du plan de gestion des matières résiduelles
- Comité du schéma de couverture de risques en sécurité incendie
- Comité quant à la politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie
- Comité sur le développement de l'industrie acéricole régionale

Comités externes à la MRC

La MRCAL est également présente au sein de plusieurs organisations dont :

- CLD d'Antoine-Labelle
- Zone Emploi d'Antoine-Labelle
- Conseil de la culture des Laurentides
- Société d'aide au développement de la collectivité
- Transport collectif et adapté d'Antoine-Labelle
- Agence régionale de mise en valeur des forêts privées des Laurentides
- Parcs régionaux
- Organismes de bassins versants
- Comité camping dans les ZEC
- Table des aînés
- Loisirs Laurentides
- Corporation Parc linéaire le P'tit Train du Nord

Le rôle des comités est d'appuyer le conseil dans la prise de décisions. Les comités soumettent des recommandations dans leur champ d'expertise respectif aux membres du conseil de la MRC pour alimenter adéquatement les réflexions et les décisions. En ce sens, la MRC d'Antoine-Labelle tient également à remercier tous les membres des comités externes à l'organisation qui apportent leur expertise et savoir-faire précieux.

